

PROJET :

# Nettoyage et réhabilitation de l'ancien dépotoir du Cap-Blanc, Île d'Anticosti

## DÉFIS

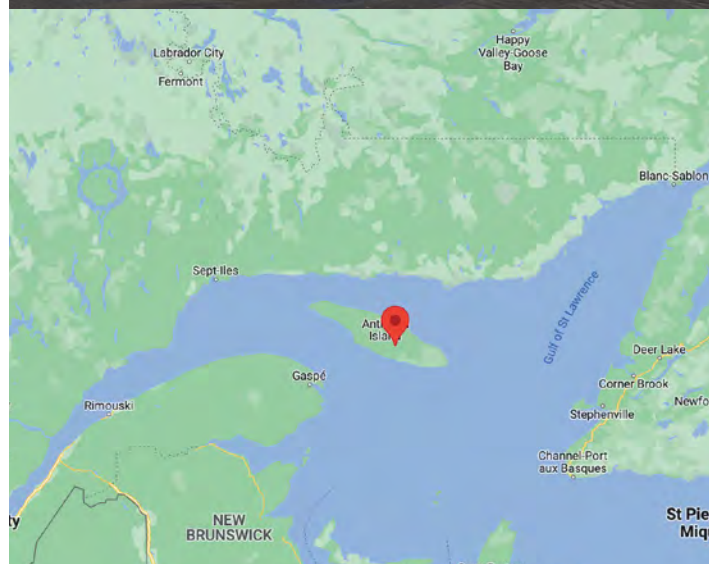
Les principaux défis consistaient à stabiliser la digue en bord de mer et à transporter les sols et les matériaux par voie maritime pour leur gestion hors site.

## CONTEXTE

Le site, en bordure de la baie Ellis, est un ancien dépotoir qui est géré par le MERN et qui a servi pendant une longue période à l'enfouissement de déchets domestiques et industriels. Le talus en front de mer y est érodé à son pied (falaise) par les vagues, les glaces et les marées. Cette érosion est problématique puisqu'elle crée des instabilités dans les pentes et des glissements de terrain, qui entraînent des déchets et des sols vers la base, sur la berge et dans l'eau de la baie Ellis. Dans le cadre d'un processus d'appel d'offres public en 2021, Sanexen a été retenue par le MERN, comme entrepreneur pour effectuer la réhabilitation du site.

De nombreux déchets de diverses origines (construction, résidentielle, chasse et pêche) et de sols provenant de l'île d'Anticosti ont été déversés sur la partie centrale du site et sur la falaise au cours du siècle dernier. Les anciennes études environnementales avaient révélé une

SANEXEN



## RESTAURATION DE SITE

Lieu du projet : Île d'Anticosti (Québec)

Quantité de  
sols gérés : 123 m<sup>3</sup>

Date du projet : 2022

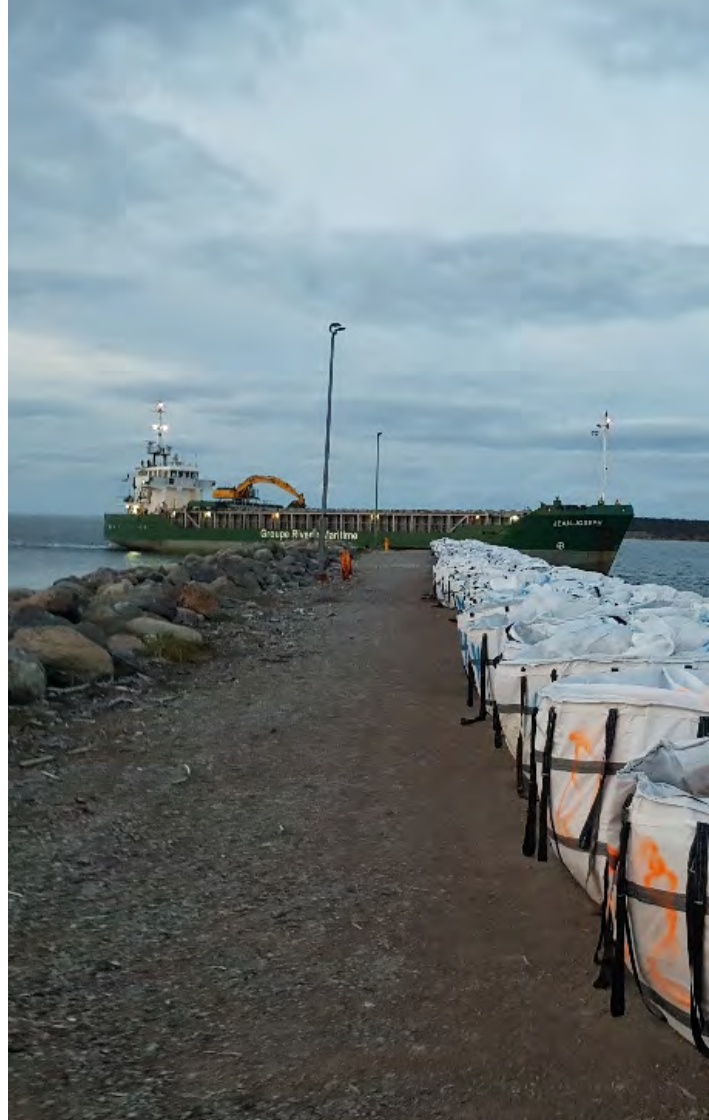
contamination des sols avec des concentrations au-delà de l'annexe II du RPRT et des critères de l'annexe I du RESC, et la présence de matières résiduelles dangereuses et non dangereuses sur une superficie importante du site.

## SOLUTION DÉVELOPÉE

- Excavation et transport maritime puis terrestre des matières résiduelles dangereuses et des sols contaminés, à partir de l'île d'Anticosti jusqu'aux lieux de disposition autorisés (Signaterre et Stablex);
- Stabilisation du talus de front de mer par l'excavation des sols problématiques recouvrant le socle rocheux, ainsi que la création d'une bande de sécurité de 5 m en haut de talus;
- Profilage de la surface après remblayage avec des sols contenant moins de 2 % de débris du site, sur environ 50 000 m<sup>2</sup> afin de satisfaire aux exigences du propriétaire et de permettre un drainage adéquat;
- Réensemencement.

## En chiffres, les travaux et résultats du projet peuvent être résumés comme suit :

- Élimination hors site, dans des lieux autorisés, d'environ **145 m<sup>3</sup> de matières résiduelles dangereuses** et de **125 m<sup>3</sup> de sols**;
- Gestion hors site, au dépôt en tranchée de l'île d'Anticosti, d'environ **645 m<sup>3</sup> de matières résiduelles non dangereuses**.



## CONTACTEZ-NOUS

[info@sanexen.com](mailto:info@sanexen.com)

1 800 263-7870

9935 rue de Châteauneuf,  
Entrée 1 – Suite 200, Brossard  
(Québec) J4Z 3V4

**SANEXEN**